

<http://www.crifrance.com/communiqué/247-islamophobie-expulsion-imam>



Expulsion d'un imam de 77 ans

- Communiqué -



Date de mise en ligne : vendredi 2 novembre 2012

Copyright © Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie - Tous droits réservés

Nous apprenons avec consternation l'expulsion vers la Tunisie du cheick Mohamed Hammami fondateur du mouvement apolitique Tabligh en France. Il s'agit d'un Imam âgé de 77 ans malade, ayant toutes ses attaches, ses enfants et petits enfants en France et qui a formé et éduqué trois générations de musulmans français. Si les accusations portées contre lui par Claude Guéant en pleine campagne électorale et... islamophobe, et reprises aujourd'hui par le ministre de l'intérieur Manuel Valls étaient fondées , nous aurions détecté et dénoncé depuis longtemps cet Imam qui, d'ailleurs, officie depuis des décennies à la Mosquée Omar à Paris 11ème .

L'Etat de droit s'arrête-t-il aux portes des mosquées de France ?!

Nous apprenons avec consternation l'expulsion vers la Tunisie du cheick Mohamed Hammami fondateur du mouvement apolitique Tabligh en France. Il s'agit d'un Imam âgé de 77 ans malade, ayant toutes ses attaches, ses enfants et petits enfants en France et qui a formé et éduqué trois générations de musulmans français. Si les accusations portées contre lui par Claude Guéant en pleine campagne électorale et... islamophobe, et reprises aujourd'hui par le ministre de l'intérieur Manuel Valls étaient fondées , nous aurions détecté et dénoncé depuis longtemps cet Imam qui, d'ailleurs, officie depuis des décennies à la Mosquée Omar à Paris 11ème .

Nous considérons qu'il s'agit là d'une opération politicienne de bas étage qui consiste à surfer opportunément sur la vague islamophobe et qui prouve , si besoin, que la gauche et monsieur Valls en particulier n'ont rien à envier à la droite radicale et à l'extrême droite sur ce registre. Nous dénonçons avec force les pratiques arbitraires, anti démocratiques et qui tout simplement portent gravement atteinte à l'Etat de droit, des ministres de l'intérieur successifs qui ont expulsé cette dernière décennie plus de 120 Imams et des dizaines de militants SANS AUCUN PROCES la plupart du temps . Nous refusons que les musulmans de France deviennent les instruments et les premières victimes d'une stratégie de diversion qui devient d'autant plus pressante que la crise économique et sociale s'aggrave .

Nous dénonçons avec force les manoeuvres politiciennes qui entretiennent un climat malsain et très préoccupant.

Les millions de français de confession musulmane de ce pays n'ont pas vocation à être les strapontins de politiciens carriéristes et démagogues.

Nous réclamons, dans cette affaire comme dans tout ce qui concerne le culte musulman, une stricte application de la loi, notamment celle de 1905, dans le respect des droit de l'homme et nous appelons instamment l'ensemble des associations de défense des Droits de l'Homme et tous les démocrates pour qu'ils interpellent le gouvernement afin d'obtenir l'annulation cette expulsion inhumaine, arbitraire et en définitive illégale.

Nous réitérons enfin notre appel aux fédérations et associations musulmanes afin qu'elles rompent le dialogue avec le ministre de l'intérieur et des cultes s'il ne revient pas sur sa décision et si le gouvernement ne prend pas en charge une véritable lutte contre l'Islamophobie.

Lyon le 31 Octobre 2012